Direction générale Identité et Affaires citoyennes
Population et Documents d'identité
Direction générale de l'Office des étrangers
Bureau de Recherches

Direction générale Affaires consulaires
Direction Documents de Voyage & d'Identité

A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres
Aux services Population
Pour information à :
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs de province
Mesdames et Messieurs les Chefs de zone de la Police locale

Votre correspondant	**T**	**Votre référence**	**Annexes**
Christophe VERSCHOORE (SPFI-DGIAC)	02 488 20 46		1 note
Els VAN HECKE (SPF AE-DGC)	02 501 34 27		
Bureau Recherches (SPFI-OE)	02 793 81 81		
E-mail	**F**	**Notre référence**	**Bruxelles**
christophe.verschoore@ibz.be passeport@diplobel.fed.be recherches@ibz.fgov.be		III21/724/R/696/25 III 5042728	18/08/2026

Recommandations de la Task Force fraude à l'identité par rapport aux nouvelles initiatives des communes pour améliorer le service aux citoyens dans le cadre de la demande et de la délivrance de documents d'identité, de voyage et de séjour.

Madame, Monsieur,

Ces dernières années, plusieurs communes ont contacté les SPF Intérieur et Affaires étrangères afin de leur demander un avis concernant des projets d'innovation en matière de demande et de délivrance de documents d'identité, de voyage et de séjour : kiosque « self enrollment », livraison à domicile, distributeur de documents, kit mobile, etc.

Dès lors, il est apparu nécessaire pour les SPF Intérieur et Affaires étrangères de donner des recommandations et consignes minimales aux communes par rapport à ces projets d'innovation afin de s'assurer que de telles initiatives ne vont pas à l'encontre de la sécurité des processus de demande et de délivrance de documents d'identité, de voyage et de séjour.

Vous trouverez, en annexe, une note reprenant ces différentes recommandations de la Task Force fraude à l'identité.

Nous vous rappelons que les documents d'identité, de voyage et de séjour sont à considérer comme des documents de valeur (comparables à p.ex. des cartes bancaires ou de crédit), comportant des données personnelles particulièrement sensibles, et doivent donc être demandés et délivrés dans les meilleures conditions sécuritaires, limitant ainsi les risques d'abus ou de détournement. Dès lors, nous vous demandons avec insistance de tenir compte des recommandations reprises dans la note jointe à la présente circulaire.

Nos services restent à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Bernard Quintin,

Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de Beliris

Maxime Prévot,

Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au Développement

Anneleen Van Bossuyt

Ministre de l'Asile et de la Migration, et de l'Intégration sociale, chargée de la Politique des Grandes villes

SPF Intérieur - Direction générale Identité et Affaires citoyennes - Parc Atrium - Rue des Colonies, 11 1000 Bruxelles - T 02 488 21 31 - CallCenter.RRN@ibz.be - www.ibz.rrn.fgov.be
SPF Affaires étrangères - Direction générale Affaires consulaires - Egmont I - Rue des Petits Carmes, 15 1000 Bruxelles - T 02 501 81 11 - Mail : info@diplobel.fed.be - http://diplomatie.belgium.be
SPF Intérieur - Direction générale Office des Etrangers – Boulevard Pacheco, 44 1000 Bruxelles - T 02 206 13 00 - helpdesk.dvzoe@dofi.fgov.be - www.dofi.fgov.be